

-

Les petites villes de France au défi de la rénovation énergétique de leurs bâtiments L'AFL et l'APVF publient une étude inédite

-

En ce mois de décembre 2023, l'Agence France Locale (AFL), en partenariat avec l'Association des Petites Villes de France (APVF), publie une étude consacrée aux défis multiples que les Petites villes doivent surmonter pour mener à bien la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Cette troisième étude co-réalisée par l'AFL et l'APVF complète les publications réalisées en 2021 et 2022 sur le financement de la transition écologique, puis sur l'appui des fonds européens dans le financement de l'adaptation au changement climatique pour cette strate de collectivités.

Une première étude consacrée au défi posé par la rénovation des bâtiments aux petites villes de France

L'AFL et l'APVF consacrent une étude aux enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments communaux à l'échelle des Petites Villes, strate de communes comptant entre 2 500 et 25 000 habitants.

« Avec cette nouvelle étude, l'AFL confirme qu'elle accompagne les Petites villes, certes par l'octroi de financements, mais aussi par l'apport d'expertise et la mise à disposition d'outils clairs qui permettent de dresser un tableau détaillé des solutions disponibles pour financer la rénovation énergétique des bâtiments » précise Marie Ducamin, présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

- « Année après année, l'AFL et l'APVF se penchent sur les préoccupations les plus brûlantes en matière de financement pour les maires des petites villes. Dans cette étude, les élus font part de leur certitude quant à la nécessité de la rénovation énergétique des bâtiments, mais également de leur doute quant aux modalités de financement. Je forme le vœu que ce document puisse les accompagner » souligne Christophe Bouillon, maire de Barentin et Président de l'APVF.

La rénovation thermique des bâtiments : une nécessité

L'étude met en évidence le fait que l'accélération de la rénovation thermique dans les Petites Villes s'impose aujourd'hui comme une nécessité. En effet, la crise énergétique a mis en lumière l'urgence de certaines rénovations. L'ambition écologique des maires, couplée à des obligations réglementaires grandissantes, se heurtent cependant aux capacités d'épargne contraintes des communes.

Faire face au mur d'investissements : le défi de l'ingénierie et des solutions de financement

Si l'enjeu du financement est central, l'étude met également en lumière qu'il existe d'abord un enjeu d'ingénierie. La première étape, celle de la connaissance de son patrimoine bâti, varie encore grandement d'une commune à l'autre.

Concernant les modalités de financement, les élus des Petites Villes considèrent qu'ils doivent être accompagnés pour faire face à leurs dépenses d'investissement. C'est avant tout vers les dotations de droit commun qu'ils se tournent pour réaliser leurs projets. L'étude vise également à présenter des solutions complémentaires comme le prêt, l'intracting, les cofinancements européens, ou encore les Certificats d'économie d'énergie.

L'AFL et l'APVF émettent cinq grands types de propositions :

- 1° Généraliser l'implication les syndicats d'énergie des territoires pour orienter les communes dans les mises en œuvre de diagnostics bâtementaires
- 2° Sensibiliser et former l'ensemble du personnel communal
- 3° Mutualiser l'ingénierie à l'échelle de l'EPCI ou d'un syndicat
- 4° Pérenniser et massifier le Fonds vert
- 5° Simplifier le paysage normatif

Cette étude s'appuie sur des entretiens qualitatifs réalisés auprès d'élus membres de l'APVF, sur une enquête quantitative réalisée auprès de plusieurs centaines de membres de cette association, et sur l'étude générale sur la rénovation des bâtiments des collectivités publiée par l'AFL en collaboration avec des élèves administrateurs territoriaux et ingénieurs en chef territoriaux au printemps 2023.

L'étude est à retrouver dans son intégralité : <https://www.agence-france-locale.fr/expertise/les-petites-villes-au-defi-de-la-renovation-energetique-de-leurs-batiments/>

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

A propos de l'APVF

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.